



Nouvelles du conseil du 4 décembre 2023

Le budget 2024, l'achat d'un camion-nacelle et la réfection de la rue Beuchemaitin acceptés unanimement

L'Assemblée municipale a suivi les propositions de l'Exécutif, lundi soir sans la moindre opposition. L'arrêt forcé des travaux de révision du PAL, ainsi que celui du projet de Càd, ont en revanche suscité l'ire de certains ayants droit, comme des élus avant eux

C'est sans la moindre remarque ni question que les 33 participant/es à l'assemblée municipale (2,65 pour cent des ayants droit), placée sous la présidence de Patrick Tissot, ont approuvé le budget présenté par Bibiana Merazzi, conseillère municipale en charge des finances. Ce document a fait l'objet d'une présentation détaillée et commentés, dans ces colonnes le 24 novembre dernier.

De beaux projets, non sans prudence

L'élue rappelait les principaux chiffres de ces prévisions, à commencer par l'excédent de charges du compte global (96'087 francs) puis le résultat équilibré du compte général qui tient compte d'un prélèvement de 285'000 francs sur le financement spécial Fluctuations de la fiscalité. Bibiana Merazzi énumérait les principaux investissements déjà acceptés par la population, pour un total de 4,131 millions de francs, ceux que l'Exécutif devra encore valider, pour 344'000 francs, ainsi que ceux qui seront soumis au Législatif, pour 1,79 million de francs. Elle présentait également les principales différences entre ce budget et son prédécesseur, ainsi que les prévisions financières à plus long terme. De quoi constater que la commune mène de beaux projets, porteurs d'améliorations notables pour la population, mais que ses autorités veillent pourtant à ne pas mettre en péril le porte-monnaie collectif.

C'est parti pour la rue Beuchemaitin

En charge de la protection et de l'aménagement de l'environnement, la conseillère municipale Livia Chevalier présentait le crédit d'engagement de 370'000 francs requis pour la rénovation totale de la rue Beuchemaitin. L'élue informait que ce dernier annule le crédit de 120'000 francs voté en janvier 2021 pour une réfection partielle de cette rue. « De nouvelles fuites se sont produites peu après ce scrutin, lesquelles nous ont conduits à proposer un chantier englobant l'entier de Beuchemaitin. » Livia Chevalier a été suivie unanimement. Daniel Stanojevic présentait pour sa part l'arrêté de compte relatif à l'achat du nouveau véhicule de la voirie, lequel débouche sur une amélioration de 2077 francs exactement, sur un crédit de 220'000 francs accepté par les urnes en janvier 2021.

Un véhicule nécessaire

Présentée par Claude-Alain Wüthrich, maire, l'achat d'un camion-nacelle pour le corps des sapeurs-pompiers La Suze n'a pas fait un pli. Le maire a convaincu l'Assemblée de sa nécessité, en précisant notamment que le sauvetage de personnes en cas d'incendie, dans les immeubles locatifs en particulier, sera nettement plus efficace avec cet engin, dont nous avons présenté les performances en détail dans ces colonnes le 10 novembre ; il permettra par ailleurs d'arroser les sinistres par le haut, ce qui est aujourd'hui impossible. Sur question, Claude-Alain Wüthrich et l'administrateur des finances, Vincent Viret, précisait que l'engin sera payé par le compte autofinancé ad hoc, lequel est alimenté par les taxes perçues auprès des contribuables de Sonceboz-Sombeval et de Corgémont. Quant aux éventuels autres usages (élagage par exemple) de cet engin au niveau communal, le maire précisait qu'ils devront être discutés avec le corps des sapeurs-pompiers La Suze.



L'achat de ce camion-nacelle répond à une opportunité rare et à une nécessité pour les sapeurs-pompiers, l'Exécutif et le Législatif en sont convaincus

Projet PAL à l'arrêt

A la rubrique des Divers, on abordait la révision du PAL, entreprise en 2016 et dont les ayants droit regrettent de ne plus avoir de nouvelles depuis. Le maire qualifiait ce dossier de très compliqué, en précisant que depuis le dépôt du projet à l'Oacot, en 2021, la Municipalité attend... « Nous sommes allé jusqu'à interpeller la conseillère d'Etat Evi Allemann et venons enfin de recevoir un courrier... qui consiste en une liste de questions à compléter avant que l'office cantonal ne rende son rapport d'examen préalable. » La grogne est de mise, au sein des autorités et de la population, face à des délais d'attente jugés inadmissibles, étant entendu que tout retard de la Commune est pour sa part tancé immédiatement par les instances cantonales.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Une entreprise attendue à Sombeval

Sur question de l'Assemblée, Claude-Alain Wüthrich précisait par ailleurs qu'Alleima, la nouvelle entreprise attendue à Sombeval occupera la partie nord de l'ancienne Bienna ; elle est active dans la galvanoplastie, la robotique et les alliages de fibres notamment et créera une trentaine de places de travail. Quant aux limitations de stationnement édictées chaque hiver, l'Exécutif soulignait qu'il s'agit avant tout de libérer totalement les rues, afin de permettre leur déneigement/salage/sablage, mais également de tailler au plus vite les haies, buissons et arbres dont les branches ploient sous le poids de la neige et cassent les rétroviseurs des engins communaux. Le maire a accompagné les voyers et constaté concrètement les difficultés auxquelles ils sont soumis dans leur travail au service de la sécurité des usagers.

Une année intense

En adressant ses meilleurs vœux à l'Assemblée et à toute la population, Claude-Alain Wüthrich précisait que l'exercice 2023 fut très intense et compliqué pour l'Exécutif. Et de remercier chaleureusement ses collègues, ainsi que l'ensemble du personnel communal, pour leur engagement énorme durant cette année. Patrick Tissot ajoutait ses vœux à ceux du maire, avant de relayer l'invitation de la Municipalité pour une collation marquant le vernissage de la fenêtre de l'Avent.

Mobilité scolaire : les mesures prioritaires convainquent Exécutif et Législatif

Une bonne partie de cette séance était consacrée aux informations dispensées sur les projets en cours. Chantal Tschannen, vice-maire, en charge de l'enseignement et de la formation, présentait l'état de la situation dans le dossier de la mobilité scolaire. Rappelant que ce projet vise prioritairement à augmenter la sécurité des écoliers dans leurs déplacements, par extension celle des piétons et des cyclistes en général, elle ajoutait qu'il cherche également à favoriser le mouvement chez les enfants et les adultes, en réduisant les transports motorisés de nos écoliers. L'élue précisait qu'un diagnostic de la mobilité scolaire à Sonceboz-Sombeval a été posé par des spécialistes. Il s'appuie à la fois sur une visite des lieux, un questionnaire adressé aux parents d'écoliers (dont quelque 40 pour cent ont répondu), ainsi qu'un atelier public. A partir de ce diagnostic, le bureau Citec a émis des recommandations, et parmi elles certaines mesures prioritaires. Chantal Tschannen s'attachait à ces dernières, en soulignant que l'Exécutif décidera prochainement lesquelles seront mises en œuvre.

Chemins sécurisés et communication

Dans un premier temps, on envisage notamment de créer un véritable cheminement sécurisé de la rue de la Gare à l'école en passant par le terrain de football et de (re)valoriser les deux sentiers des écoliers. Parallèlement, il est prévu de réaliser rapidement un papillon de communication destiné aux parents, afin de leur rappeler en détails toutes les règles édictées par l'école en matière de déplacement au collège d'une part, tous les dangers existants d'autre part.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Un endroit de « dépose-minute » est prévu pour les véhicules des parents, par un marquage au sol sur la place de skate (au nord du complexe Prés 5), ainsi qu'une ou des places de stationnement de durée plus longue pour les personnes qui amènent des tout petits à la crèche.

Stationnement réorganisé devant l'administration

S'ajoute une mesure prioritaire et considérée même comme urgente : la réorganisation des cases de stationnement devant le complexe rue des Prés 5, avec déplacement du trottoir à l'Est ; ainsi les véhicules ne devront plus sortir (ou entrer) des cases en traversant le trottoir en marche arrière, ce qui est très dangereux en présence de très petits enfants. Sur question de l'assistance, le maire précisait de son côté que l'Exécutif étudie sérieusement le cas du quartier Coop/Poste, également dangereux pour les enfants ; dans l'optique de la réfection des rues de la Gare et Centrale, qui devra être réalisée à relativement court terme, il pourrait être envisagé de créer dans ce secteur une zone de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h, priorité accordée aux piétons). L'Assemblée a prié les élus d'agir très vite, dans ce quartier comme à la rue des Prés, avant que ne survienne un accident ; lequel est d'autant plus craint que les bus des CFF roulent particulièrement vite, soulignaient des participants.

De pont, de chauffage à distance et de Maison de l'enfance

Le conseiller municipal Daniel Stanojevic se penchait pour sa part sur le pont de la rue des Prés, dont on sait qu'il doit subir des travaux importants pour garantir sa résistance au trafic.

Objectif mars

En charge des travaux publics et du trafic, l'élu rappelait que les sondages supplémentaires exigés, pour d'incontournables questions de sécurité, ont induit une réfection plus profonde que prévu. Au point que l'appel d'offre, lancé en août dernier, débouche sur un coût total sensiblement plus élevé que le crédit de 250'000 francs voté voici un an. Conséquemment, le Conseil municipal a décidé le mois dernier de demander au bureau spécialisé SD Ingénierie de lui établir un devis supplémentaire, portant cette fois sur la construction d'un nouveau pont. Daniel Stanojevic concluait en précisant que l'étude en cours aboutira certainement à la convocation d'une assemblée municipale extraordinaire, si possible en mars prochain.

Le projet qui traîne...

Dans le dossier du futur chauffage à distance, l'Exécutif dément certaines affirmations de Jean de la Fontaine... Sa patience atteint effectivement ses limites, on le sentait dans l'intervention de Claude Auderset, en charge de ce projet. « On nous incite fortement à œuvrer très rapidement pour l'environnement, à proposer des solutions écologiques, et lorsqu'on s'y met avec sérieux et enthousiasme, on nous fait poireauter », regrettait l'élu en précisant que la demande de permis de construire, pour la chaufferie, est toujours en attente auprès des autorités préfectorales.

Sur question de l'auditoire, Claude Auderset le soulignait : cette attente est d'autant plus pénible qu'aucune opposition n'a été déposée contre ce projet question de l'auditoire, Claude Auderset le soulignait : cette attente est d'autant plus pénible qu'aucune opposition n'a été déposée contre ce projet.

...et celui qui accélère

En ce qui concerne le chantier de la Maison de l'enfance, tout autre son de cloche de la part du maire, lequel souligne la rapidité et l'excellence des entreprises engagées. Remerciant une fois de plus l'électorat pour son approbation du crédit supplémentaire (900'000 francs votés en janvier dernier), Claude-Alain Wüthrich précisait que depuis le 22 août, l'excavation relativement profonde -afin d'assurer une évacuation optimale des eaux sous les fondations-, la réalisation des fondations et le bétonnage du radier ont été menés tambour battant. Au point que le chantier est en avance sur son calendrier, une partie des murs étant déjà construite. Au début de ce mois, les autorités ont procédé aux appels d'offres pour le chauffage, le sanitaire, l'électricité et le système de ventilation. « L'entrée en jouissance est prévue en octobre 2025. Mais si les travaux continuent sur le même rythme, peut-être pourra-t-elle être avancée à l'été, concluait un maire extrêmement satisfait, en précisant que jusqu'ici, la commission de construction a tenu 17 séances, auxquelles se sont ajoutées 16 séances de chantier.



L'état actuel d'un chantier qui est en avance sur son calendrier



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

A suivre vendredi prochain : deux importants PAE

La conseillère municipale Livia Chevalier a présenté à cette Assemblée les deux PAE (plan d'aménagement des eaux) en cours dans la commune, à savoir celui de la Suze et celui du ruisseau des Malés. Le premier a donné lieu à diverses questions et remarques. Vu l'abondance de matière relative à cette séance du Législatif, nous relaterons vendredi prochain les informations dispensées par l'élue en charge de l'environnement.